

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

Achères aujourd'hui

FEVRIER/MARS 2011 | N°16



8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME → LIRE LE DOSSIER PAGES 10 À 13

PRENONS DATE

Maisons de quartier → 2

ÉDITO. DU MAIRE

→ 3

TOUTE LA VILLE EN PARLE

Compostage collectif → 4

Vœux 2011 → 5

L'arbre à vœux → 5

Achères-Haïti → 6

CME/CCJ → 7

Bateau Vivre → 7

QUARTIERS LIBRES

Nouvelles technologies → 8

Nouveau mur d'escalade → 9

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 février → 14

OXYGÈNE

L'actualité sportive
et culturelle → 16 à 19

A VOTRE SERVICE

→ 20 à 22

MÉMOIRE

→ 23

Retrouvez votre magazine
sur www.mairie-acheres78.fr

MAISONS DE QUARTIER

LES RELAIS DU LIEN SOCIAL

Les deux maisons de quartier achéroises jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du "vivre ensemble". A l'approche de la réouverture de la maison de quartier Jacques-Prévert - d'ici un mois - petit rappel des missions de ces structures ouvertes aux enfants et également aux parents.



Les maisons de quartier d'Achères sont situées dans des quartiers classés ZUS : Champs-de-Vilars pour Jules-Verne, Plantes d'Hennemont pour Jacques-Prévert. Toutes les deux se définissent comme des espaces éducatifs et récréatifs pour les enfants et les familles. Elles participent au projet pédagogique de la ville qui est défini à l'année. Leur rôle premier est d'accueillir les jeunes âgés de 6 à 12 ans, proposer des activités ludiques, culturelles, sportives, manuelles et diverses animations (rencontres, manifestations municipales, repas, sorties, séjours...). Elles ont une vocation éducative en favorisant et en consolidant le lien social. En effet, l'épanouissement, l'autonomie de l'enfant, ses relations avec autrui et l'éducation à la citoyenneté font partie des missions des maisons de quartier, tout comme l'échange et la liaison avec les parents, partenaires privilégiés, qui permettent de renforcer le lien avec les familles. Une relation importante qui rentre dans le cadre du soutien à la parentalité. Elles sont donc un relais entre la cellule familiale et la vie en communauté. Les maisons de quartier rentrent également dans le dispositif de la réussite éducative en proposant un accompagnement aux devoirs après le temps scolaire.

Les deux maisons de quartier ont été construites au début des années 90. Au départ bibliothèque de quartier, située dans un appartement, la MQ Jacques-Prévert a vu le jour en 1991 avec un agrandissement des locaux tel qu'il se présente aujourd'hui. Dévastée par un incendie criminel le 24 février 2010, elle a été reconstruite à l'identique (+ mise aux normes). Il ne reste plus que le mobilier à installer pour une réouverture prévue dans environ 1 mois. La construction de la MQ Jacques-Prévert a suivi en 1992/93. Les deux maisons de quartier travaillent avec de nombreux partenaires : associations, structures Enfance Jeunesse, service municipaux (CCAS, Sports...), CME-CCJ, centre de loisirs, foyer Pompidou, centres maternels, intervenants extérieurs. Elles partagent le bus lors de sorties communes. Cette année, avec le CCAS (GLV), un projet commun sur l'équilibre alimentaire a été mis en place afin de sensibiliser les enfants sur les problèmes de nutrition. Au programme : repas collectifs, petits déjeuners, collations, ateliers cuisine et pâtisserie, rencontres avec des spécialistes. Les deux structures prennent également part aux manifestations de la ville (Amitié, Téléthon, Sidaction...) et sur leur quartier (repas, kermesse, etc.). Parmi les spécificités, Jacques-Prévert a initié un atelier percussions avec Le Sax depuis 15 ans.

Renseignements et horaires

→ **MQ Jules-Verne** : Directeur Paul Jolo + 4 adjoints d'animation. 47, avenue Maurice-Thorez
Lundi, mardi, jeudi, vendredi → 16 h - 18 h 30 ; mercredi et vacances scolaires → 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h.
Tél. 01 39 22 12 10 et 06 32 58 33 77.
Mail : mqverne@mairie-acheres78.fr

→ **MQ Jacques-Prévert** : Directrice Yamina Kermiche + 4 animateurs. 1, allée Marivaux (accès av. Voltaire).
Lundi, mardi, jeudi, vendredi → 16h30 - 18h30 ; mercredi et vacances → 9 h - 12 h et 13h30 - 18h30.
Tél. 06 32 58 33 11.
Mail : mqprevert@mairie-acheres78.fr et sur Facebook.

La fréquentation implique une adhésion annuelle à la Caisse des écoles et une inscription administrative et sanitaire auprès du service Enfance de la mairie.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

LA MOITIÉ DU GENRE HUMAIN



Nous avons consacré ce numéro à la Journée internationale des femmes dont le combat pour l'égalité demeure toujours d'actualité.

En célébrant le 8 mars, c'est aux combats d'Olympe de Gouges, Manon Roland, Clara Zetkin, Simone de Beauvoir, Gisèle Halimi, Simone Veil et combien d'autres militantes féministes que nous rendons hommage. Cette journée internationale des femmes commémore un siècle de courage et de colère. Il a fallu attendre 1977 pour que l'ONU l'inscrive dans son agenda et 1982 pour que la République française la reconnaisse officiellement.

Qu'il est long ce chemin vers l'émancipation des femmes ! Au-delà des progrès obtenus (droit de vote, contraception, IVG, parité en politique, égalité professionnelle et même salariale), la tâche qui est devant nous reste énorme.

En ce début du XXI^e, si elles ne sont que 13,8% maires, 18,5% à l'Assemblée et 21,8% au Sénat, les femmes sont majoritaires dans l'occupation de contrats précaires et à temps partiel, dans les bas salaires et le chômage, dans l'exécution des tâches ménagères, et encore chez les personnes âgées pauvres.

Pire, nous vivons dans une société de femmes battues, harcelées, violées... voire - et même en France - mariées de force, voilées, "grillagées" et victimes de mutilations sexuelles. Ces actes de barbarie et de discriminations sont intolérables. Il faut les dénoncer et les combattre.

Par-delà les lois, la question des droits des femmes est une condition centrale dans l'émancipation de toute société. « Songez qu'il s'agit des droits de la moitié du genre humain », écrivait déjà le Marquis de Condorcet.

Abordons ensemble ce grand débat de société : trois jours consacrés aux femmes, ce n'est pas de trop !



Alain Outreman,
Maire d'Achères

VIE MUNICIPALE

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT (SUR RENDEZ-VOUS)

- **Alain Outreman, maire :**
01 39 79 64 05
- **Rachel Derouault, 1^{ère} adjointe :** Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Vie scolaire. 01 39 79 63 08
(Suite de la liste des élus)
- **Élisabeth Posé, Conseillère municipale.**
01 39 79 64 05
- **Élisabeth Pesnel, Conseillère municipale.**
01 39 79 64 05
- **Daniel Safon, Conseiller municipal chargé de la Jeunesse.**
01 39 79 64 05
- **Virginia Da Silva, Conseillère municipale.**
01 39 79 64 05
- **Joëlle Mas, Conseillère municipale.**
01 39 79 64 05
- **Pascal Campéotto, conseiller municipal chargé de la Prévention.**
01 39 79 64 05
- **Jessica Dorlencourt, conseillère municipale.**
01 39 79 64 05
- **Jean-René Abrantes, Conseiller municipal chargé de la Sécurité.**
01 39 79 64 05
- **Marie-José Audier, Conseillère municipale.**
01 39 79 64 05



EN BREF

BIP CARPE 78 ACHÈRES
PÊCHONS
PROPRE !

Dimanche 13 février, l'association achéroise Bip Carpe 78 a procédé au nettoyage de l'étang des Bauches. 23 adhérents se sont retrouvés le long des berges de l'étang pour cette première journée de nettoyage de l'année 2011. « C'est nécessaire de débarrasser le plan d'eau des déchets et autres débris qui s'accumulent au fil des mois, explique Sébastien Mahaut, le secrétaire de l'association. Des gens viennent se promener et pique-niquer et ils souillent le site. » Au vu de cette "récolte" dominicale, l'action du Bip Carpe 78 d'Achères est pleinement justifiée. Créée en 1998, cette association de passionnés de pêche regroupe aujourd'hui 55 adhérents. •

ENVIRONNEMENT

VOTRE COMPOSTEUR OFFERT

Samedi 26 mars, la ville renouvelle l'opération initiée en septembre 2010 d'offre de composteurs aux Achérois. Rendez-vous devant l'église, de 9 h à 18 h.



Depuis le 27 novembre dernier, le compostage remporte un franc succès à l'Orée du Bois : un composteur de 600 litres est déjà plein et vient d'être placé en "maturation". Dans 3 à 4 mois, les habitants pourront récolter le précieux "or brun" afin de fertiliser les bacs à fleurs et espaces verts de la résidence.

Lancée à l'automne 2010 avec le soutien financier de l'Ademe et de la région Île-de-France, cette opération a rencontré un vif succès puisque 500 composteurs ont été commandés. Cette année, avec le printemps qui pointe le bout de son nez, c'est le moment pour tous ceux qui hésitent encore de franchir le pas et de venir commander leur composteur. Vous êtes Achérois et vous habitez en pavillon, alors venez choisir le modèle qui vous convient pour participer à une pratique eco-responsable*. 400 ou 600 litres, bois ou plastique, il y a forcément un modèle fait pour vous. Les techniciens de la ville sauront vous conseiller et vous apporter toutes les informations nécessaires pour bien commencer. Pour les plus motivés, la ville offre des formations pour devenir peseur volontaire (dans le cadre de l'estimation de l'impact environnemental du compostage) ou guide composteur. Pour rappel, le compost est un fertilisant naturel obtenu par dégradation aérobie

(présence d'oxygène) des biodéchets. Le compost obtenu après 6 à 8 mois d'oxydation peut être utilisé aussi bien pour les massifs de fleurs que pour le potager. Avec votre compost, il n'est plus nécessaire d'acheter terreau ou engrais, le pouvoir fertilisant du compost étant très élevé. Une pratique complémentaire du compostage est le paillage. Elle consiste à recouvrir le sol d'une couche végétale protectrice (gazon, broyat...) et s'inscrit dans la gestion domestique globale des biodéchets. En paillant, il n'est plus nécessaire d'acheter des écorces de pin, par exemple, qui en outre acidifient le sol. De plus, le paillage permet de limiter les arrosages, enrichit la terre et gêne la pousse des mauvaises herbes. Que du positif !

Si vous ne pratiquez pas encore, demandez notre guide du compostage et du paillage.

* Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Info + Marc Raymond au 01 39 79 64 73

VŒUX 2011

UNE ANNÉE DE RÉSISTANCE



C'est dans un gymnase de la Petite-Arche entièrement réagencé que le maire, Alain Outreman, entouré de l'équipe municipale et des élus juniors, a présenté ses vœux aux personnalités et aux associations vendredi 14 janvier 2011.

Dans son discours, le maire s'est attaché à dénoncer les causes de la crise économique et sociale au niveau international, européen et français avant d'aborder la situation achéroise et les actions de la municipalité pour améliorer le quotidien des Achérois. « 2011 ne doit pas être la salle d'attente de 2012

et son échéance électorale. C'est à l'avènement d'un véritable changement que vont nos vœux pour l'année nouvelle, a-t-il déclaré. C'est dans cet esprit que nous allons poursuivre résistances et dynamiques ici à Achères et au-delà quand c'est nécessaire. » Après la projection du film de l'année écoulée, Alain Outreman a passé en revue les réalisations de 2010 et

la feuille de route pour 2011. Soucieux devant la hausse du nombre des demandeurs d'emploi achérois (+14%), il a regretté l'ajournement du projet de Maison de l'Emploi suite au retrait des subventions. Malgré tout, les efforts de la municipalité favorisant l'emploi des jeunes paient avec 58 embauches chez Mc Donald et Leader Price. L'offre de logements dans la mixité sociale se poursuit : 85 logements dont 45 à prix maîtrisés av. de Poissy, 68 logements sociaux av. de Stalingrad, 45 logements pour familles monoparentales au JAL,

80 logements à la Petite-Arche. Après les inaugurations de la crèche Lucie-Aubrac, du RAM et de l'Épicerie sociale, 2011 va voir la transformation de la salle Marcel-Pagnol, la reconstruction de l'école Saint-Exupéry et la création d'une salle de motricité à l'école P-Kergomard et la réalisation d'une voie reliant les Plantes d'Hennemeont au centre Leclerc. Pour finir, le maire a évoqué le futur de la plaine avec les projets de l'OIN Seine Aval et du Grand Paris, qui prévoient tous deux un port, et ceux de la ville (éco-quartier, ferme pédagogique, espace de loisirs...). Il est aussi revenu sur l'urgence de développer les transports (Grande Ceinture, Eole, RER A), autant de sujets à travailler dans un cadre intercommunal et en consultation avec les Achérois.

Le lendemain, samedi 15 janvier, lors des vœux au personnel communal, le maire a rendu hommage à deux fonctionnaires tout juste retraités, Denise Vaccara et Philippe Fournier, avant de remettre les médailles du travail aux agents de la Fonction publique.

CENTRE COMMERCIAL

9 VŒUX EXAUCÉS

Vendredi 28 janvier, les responsables du Rotary Club de Conflans-Sainte-Honorine et de l'hypermarché Leclerc d'Achères ont récompensé les lauréats de l'opération "L'arbre à vœux" initiée pour la première fois en décembre dernier au centre commercial du Grand-Cèdre.



Lancée il y a 10 ans, cette initiative conjointe du Rotary Club et des magasins Leclerc connaît un beau

succès. Le principe de "L'arbre à vœux" est simple : formuler un vœu de nature humanitaire ou affective pour un proche ou quelqu'un dans le besoin. Il s'agit donc avant tout de penser à autrui et de partager un "vœu du cœur" comme le dit Gilles Bonnet, directeur du centre Leclerc d'Achères. Sur les 500 bulletins déposés dans l'urne au pied du sapin, 9 ont été retenus par le jury composé de responsables du magasin et de Rotariens.

EN BREF

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

La commémoration du Cessez-le-feu en Algérie débutera à 11 heures devant l'église (départ à 11 h 15 précises).

Le cortège empruntera l'avenue de Stalingrad jusqu'au monument aux morts puis les rues du 8-Mai-1945, René-Albert et Coffinières jusqu'à la stèle commémorative. À l'issue de la cérémonie, un apéritif sera servi à la résidence P. Pompidou. •

EN BREF

SOLEIL DES ÎLES

HOMMAGE
À L'AMOUR

Samedi 12 février, salle Boris-Vian, l'association Soleil des Îles organisait une "soirée blanche" pour fêter l'amour à deux jours de la Saint-Valentin. Pour l'occasion, les convives étaient tous habillés en blanc.



En introduction, les groupes de danseuses de l'association se sont succédé sur la piste pour exécuter des chorégraphies originales. Plus tard, après le repas, ce fut au tour du public de danser sur les airs entraînants de DJ Polo.

L'association vous invite à son "Lire et Danser" qui aura lieu le dimanche 10 avril à 14 h 30, salle Bussières. Entrée : 5 €

Info + 01 39 11 34 44,
06 84 99 45 63

ACHÈRES-HAÏTI

TOUJOURS SOLIDAIRES

Samedi 22 janvier, salle Boris-Vian, un an après le séisme du 12 janvier, l'association Solidarité Achères-Haïti organisait une soirée de témoignages et récréative.

Rappelons que cette catastrophe a frappé 1,5 million de personnes et fait plus de 310 000 morts et 300 000 blessés. Si la solidarité des populations et des ONG aide le peuple haïtien dans ses efforts qu'il déploie pour survivre, les millions promis par les États, dont la France, n'arrivent pas : seulement 10% ont réellement été donnés. Déblaiement des gravats et reconstruction, tout reste à faire ! Plus d'un million de personnes vivent encore sous des abris provisoires. Comme l'a rappelé Eve Florien, la présidente de l'association : *« L'année 2010 restera comme l'une des plus éprouvantes de la longue crise qui caractérise l'histoire d'Haïti. Par l'ampleur des dégâts causés par ce séisme, la tempête et ses pluies torrentielles, la violence de l'épidémie de choléra qui a déjà fait plusieurs milliers de morts et qui pourrait toucher jusqu'à 400 000 personnes, et maintenant le fiasco des élections présidentielles et législatives... c'est la nation tout entière qui semble aujourd'hui en danger ! »* Et d'ajouter : *« Oui, la solidarité, notre petite part de solidarité comme citoyens du monde, est par conséquent humainement indispensable et le sera longtemps encore ! »*

En première partie de soirée, les photos et le récit de deux témoins du drame haïtien ont fortement ému l'assistance. Gilles Lavigne, achérois de longue date qui s'est rendu sur l'île juste après le séisme dans le cadre d'une de ses missions avec Médecins sans Frontières, a montré des clichés bouleversants d'enfants mutilés tentant avec courage de revivre. L'engagement d'Elise Lasseigne, jeune fille dynamique et enthousiaste dont le père est achérois, est également exemplaire : avec son association elle participe à la remise en état et au fonctionnement d'un orphelinat à Port-au-Prince. Elle a expliqué son projet et les difficultés rencontrées mais aussi communiqué sa confiance et son espoir dans la "reconstruction" de ces



Photo de Berthony Docilet

enfants meurtris qui veulent croire à un avenir. Ses photos ont également suscité une vive émotion. Deux témoignages qui ont contribué à convaincre le public de la nécessité de faire quelque chose, d'être solidaire.

Depuis sa création en mars 2010, l'association a multiplié les initiatives. Elle dispose aujourd'hui de 7000 € auxquels s'ajoutent près de 1000 € récoltés lors de cette soirée. Cet argent servira à aider à une meilleure scolarisation des enfants de Thomazeau et à l'amélioration du fonctionnement d'un dispensaire. La partie récréative de la soirée a été assurée par les enfants de la maison de quartier Jules-Verne et les associations achéroises NFA et AKM. Une tombola a permis de gagner de nombreux lots offerts généreusement par Leclerc, MacDo, Buffalo Grill, librairie Neverland, Maison de la presse, Sté Audigier, salon St Albé, Nocibé, fleuriste Au coin du bonheur.

D'ores et déjà un nouveau rendez-vous est annoncé le 7 mai 2011, en soirée, à Boris-Vian.

Info + Association Achères-Haïti
68, rue Deschamps-Guérin 78260 Achères
Tél. 06 68 43 95 76 ou 06 31 05 13 86

CME/CCJ

UN AGENDA BIEN REMPLI !

C'est reparti pour les jeunes élus achérois. La réunion d'information du 14 octobre 2010 avait présenté les projets de la saison, notamment un cycle sur la justice des mineurs, la prévention routière et la rédaction d'un journal. Ces premiers mois ont été consacrés à la justice avec une sortie au Palais de justice de Pontoise (notre cliché).

Dès le mois de décembre, les jeunes ont pris part à des réunions de préparation : présentation du TGI le 6 avec GLV, le 13 avec Patricia Vioux, intervenante justice. Le 15 décembre, la sortie au TGI de Pontoise leur a permis d'assister à des audiences d'affaires financières.

Plusieurs choses ont surpris les jeunes Achérois : le détecteur de métaux à l'entrée du palais de justice, les "habits" de la cour et des avocats et une phrase gravée sur une plaque « *C'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté* ». Après la séance de "debriefing" du 20 janvier, ils pourront rédiger un cahier d'audience.



Une autre sortie au TGI est prévue en mars et un débat public sur la justice des mineurs est prévu avant les vacances d'avril.

À l'occasion de la Journée de la femme, les jeunes élus vont réaliser un film avec le collègue ainsi que des interviews des comédiens de la Cie Paroles buissonnières qui joueront au Sax le 8 mars en soirée.

Enfin, 13 jeunes âgés de 12 à 17 ans (en priorité ceux qui ont option allemand) se rendront à Grosskrotzenburg, en Allemagne, du 11 au 15 avril prochain.

BATEAU VIVRE

LA PRISON, PARLONS-EN

Vendredi 28 janvier, les éducateurs du Bateau Vivre et l'association AJIR ont proposé une soirée débat sur la question de l'enfermement des jeunes en milieu carcéral. Cette soirée a débuté par le film « 9 m² pour deux » de Joseph Cesarini et Jimmy Glasberg qui décrit le quotidien d'une cellule, filmé par les détenus eux-mêmes. Ce documentaire qui montre une réalité carcérale loin des images préconçues a servi de support au débat animé par trois intervenants qui œuvrent auprès des jeunes délinquants.

Les témoignages des intervenants spécialisés sont d'ailleurs allés dans ce sens : informer, sensibiliser et susciter une prise de conscience de l'impact de la prison sur les jeunes et leur entourage. Yazid Kherfi, consultant en prévention urbaine et auteur du livre "Repris de justesse", a raconté,

à travers son vécu, le parcours qui peut conduire un jeune vers la délinquance et la prison et les problèmes de réinsertion qui s'ensuivent. Abdul Ba, éducateur en établissement pénitentiaire, a expliqué la différence entre prévenu et condamné et évoqué l'école obligatoire pour les mineurs, un système similaire à la prison mais avec des activités collectives (cours, cantine). Nordine Litim, éducateur en centre éducatif renforcé, a, quant à lui, parlé des alternatives à l'incarcération dont le but est de trouver une formation ou une rescolarisation pour ceux qui sont motivés. Enfin, Rabah, incarcéré 8 mois et sorti en novembre dernier, a décrit le choc et la dureté de son expérience. Et de prier ceux de son âge de tout faire pour éviter la "case prison".

EN BREF

CLUB POKER 78

AU PIED DU PODIUM



Dimanche 23 janvier, le Club Poker 78 a participé à la finale interclubs d'Île-de-France organisée par le club WBTH de Magny-les-Hameaux. Après une matinée plus que moyenne, le CP78 pointait à la 8^e place et donc loin du podium qualificatif pour la finale nationale. N'ayant plus rien à perdre, l'équipe s'est donc lâchée l'après-midi. L'exploit était à portée avec une superbe remontée à la 3^e place. En lutte avec le club de Voisins-le-Bretonneux, le club achérois s'est fait coiffer sur le poteau par son homologue de Mennecey revenu de sa 9^e place à la mi-journée. Ce dernier termine 3^e au général juste devant les joueurs achérois... Bien que terminant au pied du podium, le résultat est encourageant pour la prochaine saison où l'objectif sera évidemment de faire mieux. •

EN BREF

PETITE ENFANCE
UN NOUVEAU
LIEU
D'ACCUEIL



Le service Petite Enfance ouvre un lieu d'accueil parents enfants baptisé «Le Tourn'soleil» le 4 mars prochain au 1-3 avenue du Général-de-Gaulle. Le Tourn'soleil est un espace de jeux et de rencontres pour les parents et leurs enfants (jusqu'à 6 ans) dont l'accès est libre et gratuit. Tous les Achérois désirant partager et échanger sur leur quotidien de parents en toute confidentialité, seront accueillis par deux professionnels tous les vendredis de 14h à 16h30 hors vacances scolaires.

INFOS + service Petite enfance

01 39 79 64 36

NOUVELLES TECHNOLOGIES

ADIEU LE TABLEAU NOIR !

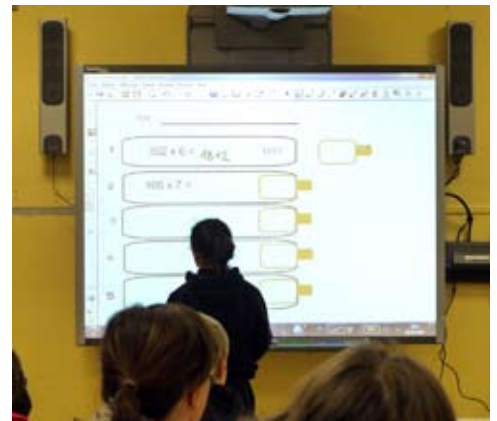


Les parents ont découvert le tableau numérique interactif rapidement adopté par les écoliers.

Les nouvelles technologies entrent à l'école. Les 21 et 25 janvier derniers, les parents ont été conviés par la municipalité à découvrir un nouvel équipement appelé à se répandre dans les classes élémentaires : le tableau numérique interactif (TNI). Un outil pédagogique qui fait déjà l'unanimité.

L'inauguration des premiers tableaux numériques interactifs s'est déroulée à Irène-Joliot-Curie (CM1) et Célestin-Freinet (CP/CE1). Cette année, la municipalité vient d'acquérir 4 tableaux, deux autres équiperont les écoles Louis-Jouvet (CM) et Paul-Langevin (CM1). Ils s'ajoutent aux deux déjà fournis par l'Inspection académique à Henri-Wallon (classe d'anglais) et Célestin-Freinet (salle informatique). «*Quatre nouveaux TNI sont prévus pour l'an prochain*», révèle Jean-Michel Carton, directeur de Célestin-Freinet et animateur TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation). Le dispositif se compose de trois éléments : un tableau numérique tactile, un vidéo-projecteur et un ordinateur (plus l'installation et 3 ans de maintenance) pour un coût de 4000€, financés à part égale par la Ville et le Conseil général des Yvelines. Le tableau

peut s'utiliser comme "tableau blanc" ou en TICE. Il permet de piloter l'ordinateur à distance avec un stylet ou les doigts et d'utiliser les multiples fonctions du logiciel accompagnant le TNI : conservation de tous les écrits, annotations, mise en commun des documents, bibliothèque d'images, de sons, de vidéos, reconnaissance d'écriture, de formes... «*Cet outil permet de capter l'attention des élèves et l'aspect ludique (interactif) les place en position d'acteurs de leur savoir*, explique Jean-Michel Carton. *L'utilisation d'Internet est un plus pour la classe. Il est aussi possible de faire une visioconférence, très utile pour les cours de langues par exemple.*»



SPORT

À VOS MOUSQUETONS !



Un nouvel équipement vient de voir le jour au complexe sportif de la Petite Arche : une structure artificielle d'escalade (SAE). Une installation ouverte aux grimpeurs de tous niveaux et qui étoffe l'offre d'activités du gymnase.

La réalisation de la SAE a été précédée d'une étude technique de faisabilité qui s'est appuyée sur de nombreux contrôles du mur support (note de calculs, radiographie du mur béton).

La structure d'escalade est réalisée entièrement en bois éco-certifié dans le respect des normes en vigueur concernant ce type de construction. Elle comporte 840 prises de 8 couleurs différentes (6 prises par m²) et 10 macro-volumes lui donnant une grande richesse technique et pédagogique. Elle s'adresse à un large public permettant une pratique scolaire et une pratique permettant un perfectionnement en club. Une zone de réception de 60 m² est constituée par des tapis d'une épaisseur de 5,5 cm répartis sur toute la longueur en pied de mur.

Les couleurs choisies rappellent les couleurs du logo de la ville d'Achères.

Le lycée utilisera la structure dans le cadre de ses apprentissages et à travers l'UNSS. Ce nouvel équipement permettra aux élèves de présenter l'escalade aux épreuves du baccalauréat. De plus, dans le cadre des activités proposées par le service municipal des Sports, l'escalade fera son apparition dans le dispositif HRSport à travers des

cycles d'initiation.

Grâce à cet investissement, la ville d'Achères se dote d'un équipement innovant et complète l'offre de pratiques sportives sur son territoire. La construction de cette SAE montre le dynamisme de la ville en matière de politique sportive et en particulier de création d'équipements sportifs pour un coût financier modéré grâce au Conseil régional d'Île-de-France et au Centre national pour le Développement du Sport qui ont participé au financement de ce projet.

LA STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE EN QUELQUES CHIFFRES

- ◀ Coût de la SAE : 67 000 €
- ◀ Financement : Conseil régional d'Île-de-France à 50%, Centre national pour le Développement du sport (État) à 25% et la ville d'Achères à 25%.
- ◀ Dimensions du mur : 18 mètres linéaires, 7 m de hauteur soit 126 m² d'évolution
- ◀ 16 voies d'escalade
- ◀ 3 zones de pratique : initiation, perfectionnement, compétition avec dévers.

EN BREF

PLANTES D'HENNEMONT

NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE



François Boudier, DGS, Nicole Bineau, adjointe chargée de l'Urbanisme et de la Politique de la ville, Alain Outreman, maire d'Achères, Christophe Imsand, directeur de la gérance Domnis.

Jeudi 20 janvier, la municipalité et les partenaires concernés ont présenté au public le projet de désenclavement du quartier des Plantes d'Hennemont consistant à raccorder l'avenue Lénine au rond-point de la RD30 (voir Achères Aujourd'hui n°14 novembre 2010). Cette réalisation s'inscrit dans la 8^e phase du Schéma de cohérence urbaine (17 phases en tout). Plantée d'arbres, cette liaison à double circulation (terre-plein central végétalisé) comprendra une piste cyclable et des places de stationnement sur une partie du tracé. Redessiné, le giratoire place du 11-Novembre permettra le gain d'une esplanade de 150 m² au niveau du café-tabac. Trois nouveaux arrêts de bus verront le jour dans la cité. Cette nouvelle entrée de ville sera financée par l'Anru (plan Espoir Banlieue) 800 000€, le Département 591 000€ et la Ville 630 000€. Les travaux devraient démarrer en mai 2011. •

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

UNE SEMAINE AU FÉ

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars prochain, la ville d'Achères se mobilise durant toute la semaine du 7 au 12 mars 2011. Témoignages, débats, théâtre, film, expositions, sport, reportages...

Cette semaine de sensibilisation et d'information passera en revue les discriminations qui persistent encore à l'égard des femmes.

Obtenir le droit de vote était la revendication des femmes ouvrières au début du siècle et celle de la socialiste Clara Zetkin qui proposait, en 1910, de créer une Journée internationale des femmes. Une journée officialisée par l'ONU en 1977 et reconnue par la France en 1982. Aujourd'hui, le 8 mars est devenu un rendez-vous incontournable pour fêter les acquis et les droits des femmes, faire un bilan de la condition féminine et continuer la lutte pour l'égalité. Si obtenir le droit de vote était la revendication des femmes ouvrières au début du siècle, l'émancipation des femmes est une suite de combats qui a jalonné le XX^e siècle. Olympe de Gouges, Jenny d'Héricourt, Flora Tristan et plus près de nous Madeleine Pelletier, Simone de Beauvoir, Antoinette Fouque, Gisèle Halimi, Simone Veil, autant de noms qui évoquent les luttes des femmes pour le droit à l'indépendance et à l'égalité. Les violences envers les femmes restent au XXI^e siècle un problème majeur et les formes qu'elle revêt sont multiples : violence conjugale, viol, mariage forcé, prostitution, excision, discriminations sexistes... Les Journées - 8 mars, 25 novembre - se succèdent et les violences ne tarissent pas. Selon l'Observatoire national de la délinquance, le nombre de femmes victimes de violences physiques ou sexuelles a augmenté en 2009. Des

violences parfois à domicile : tous les deux jours et demi en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint ! Depuis juillet dernier, une loi existe pour tenir à distance les hommes violents. La loi du 9 juillet 2010 a créé "l'ordonnance de protection", une mesure d'urgence qui peut être prise par le juge des affaires familiales quand une femme semble en danger. Elle permet de tenir le conjoint violent éloigné, de lui interdire de voir sa femme et ses enfants, et fournit à la victime un téléphone directement connecté au service de police. Rappelons que la lutte contre les violences (verbale, physique et/ou sexuelle) faites à l'encontre des femmes était la grande cause nationale de 2010... La conquête des femmes pour accéder au pouvoir économique a, elle aussi, été longue et parfois douloureuse et

elle n'en est pas pour autant terminée. La journée du 8 mars est l'occasion de rappeler que l'égalité professionnelle est toujours un champ pavé de bonnes intentions politiques, alors qu'aucune loi sur le sujet n'a pour l'instant été respectée. Localement, Achères a mis en place services, structures et dispositifs pour aider les femmes isolées ou victimes de violences : PAD, CCAS (GLV), Saref, Réussite éducative, Service Prévention/Médiation.



MININ

DATES-CLÉS

→ 1791 : Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne d'Olympe de Gouges.

→ 1804 : Le Code civil donne aux femmes des droits civils mais leur refuse les droits politiques.

→ 21 avril 1944 : L'ordonnance d'Alger accorde le droit de vote aux femmes françaises.

→ 27 octobre 1946 : Le préambule de la constitution proclame : « *La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* » (art.3).

→ 1965 : Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari.

→ 8 juillet 1999 : Une révision constitutionnelle ajoute à l'article 3 de la Constitution de 1958 la disposition suivante « *la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives* » et prévoit que les partis doivent « *contribuer à la mise en œuvre* » de ce principe (art. 4).

→ 6 juin 2000 : La loi sur la parité en politique module l'aide publique aux partis politiques en fonction de leur respect de l'application de la parité pour la présentation des candidats aux élections.

→ 9 mai 2001 : La loi Génisson sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes actualise et renforce la loi Roudy du 13 juillet 1983.

→ 24 mars 2005 : Dépôt d'un projet de loi sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.



LE MOT DE L'ÉLUE

Gaétane Pinier, adjointe chargée de l'Action sociale, de la Solidarité, de la Santé, des Personnes âgées, du Logement et du Personnel communal

8 mars, journée internationale de la femme, alors parlons-en !

▀▀ Notre pays souffre d'une culture archaïque en matière d'égalité hommes-femmes, qu'il s'agisse de droits démocratiques, de droits sociaux ou de mesures concrètes pour assurer une égalité réelle.

Bien sûr, grâce à l'action déterminée de militants féministes des années 1970 notamment pour le planning familial, grâce à des lois progressistes et à des politiques publiques volontaristes, la situation des femmes semble avoir progressé. Pourtant, l'amorce de certains reculs comme les modifications du régime du congé parental visant le retour des mères au foyer ou le souhait d'une remise en cause de l'IVG, montrent que rien n'est éternellement gagné.

Plus grave voire inacceptable dans une société dite civilisée, ce sont les violences faites aux femmes : humiliation, insultes, coups, viols, harcèlements, mariages forcés, prostitution, excision... Comment ignorer celles qui souffrent dans le silence en étouffant leurs cris, qui masquent leur existence bafouée, qui ont toujours l'espoir de protéger leurs enfants, ou qui n'ont pas la possibilité de parler ?

Le projet de loi déposé par le groupe communiste et adopté le 29 juin 2010, permettant de mieux protéger les femmes, constitue une avancée notoire. Mais pour construire une société basée sur la dignité humaine, il nous faut continuer de prévenir, donner la parole, écouter et accompagner.

Bien que les femmes aient largement investi le monde du travail, elles demeurent le maillon faible de notre société. Malgré les textes sur l'égalité professionnelle (loi Roudy en 1983, loi Génisson en 2001, salariale en 2007...), les femmes se voient imposer temps partiel, précarité et bas salaire. Et à l'heure de la retraite, elles sont les premières pénalisées en raison de maternités et souvent pour carrière incomplète.

Gageons que la mobilisation d'une nouvelle génération de militantes féministes parvienne à empêcher les reculs et à œuvrer pour une réelle égalité !



EN BREF

QUELQUES CHIFFRES

Les femmes représentent 52 % de la population.
 76 % des Français interrogés par IFOP estiment qu'« il y a encore beaucoup à faire » en matière de libération de la femme.

→ Violences

- 48 000 viols de femmes par an.
- 654 000 femmes ont déclaré avoir subi des violences physiques en 2009.
- 10 femmes assassinées par leur conjoint par mois, soit une femme tous les deux jours et demi (en 2008, 157 femmes ont perdu la vie sous les coups de leur conjoint).
- Seulement 8 % des femmes victimes de violence conjugale portent plainte.
- En 2009, environ 3 800 appels pour viol ou agression sexuelle enregistrés par SOS Viols Femmes Informations.
- 53 000 femmes adultes excisées vivaient en France en 2004.
- 20 % des femmes excisées l'ont été sur le sol français.
- Environ 8000 adolescentes susceptibles d'être menacées chaque année de mariage forcé.

→ Emploi

- 9,6 % de femmes au chômage contre 8,1 % chez les hommes.
- Une femme sur trois occupe un emploi à temps partiel.
- Les femmes gagnent 27 % de moins que les hommes.

→ Retraite

- En 2009, 21 % des femmes ont attendu 65 ans pour liquider leur retraite, contre 13 % pour les hommes.
- Les femmes ont une retraite inférieure de 42 % à celle des hommes.

INTERVIEW

STÉPHANIE THÉVENET, MÉDIATRICE SOCIALE AU CCAS

→ Pourquoi cette initiative ?

Lors de la présentation de mes projets pour l'année 2011, j'ai évoqué le souhait de mettre en place un colloque/débat à l'occasion de la Journée de la femme du mardi 8 mars 2011. La municipalité, qui a déjà mené des actions à cette occasion, est très sensible à la situation des femmes à Achères et a, de ce fait, répondu favorablement à ce projet. Cette journée de la femme est l'occasion de nous intéresser à la lutte contre les violences à l'encontre des femmes qui a été déclarée grande cause nationale en 2010. Longtemps occultées, ces violences continuent de détruire psychologiquement ou de tuer chaque année des milliers de femmes partout dans le monde, quels que soient les types de sociétés et les formes de violences (mariage forcé, prostitution, violence conjugale, viol, excision, discrimination sexiste ou sexuelle dans l'emploi ou liées à la retraite...). À notre échelle, le seul moyen que nous avons de vaincre ces violences est de nous mobiliser et d'agir ensemble !

Le seul moyen que nous avons de vaincre les violences faites aux femmes est de nous mobiliser et d'agir ensemble !

L'objectif premier de cette rencontre est d'informer et de sensibiliser professionnels et habitants achérois aux différentes formes de violences. Avoir connaissance du processus complexe que sont les violences conjugales permet de détecter plus rapidement une personne qui en est victime et ainsi proposer une meilleure prise en charge et/ou orientation de celle-ci. Le second objectif est de favoriser le travail de partenariat entre les différents acteurs qui œuvrent au quotidien autour de cette réalité.

→ Le programme ne s'arrête pas à cette seule journée du 8 mars ?

Nous avons souhaité étendre cette action et mettre à l'honneur les femmes d'Achères en proposant durant toute la

semaine du 7 au 12 mars, différentes actions sur la ville. Lundi 7 mars se tiendra à partir de 19h, salle Boris-Vian, un débat intitulé «La retraite parlons-en» au cours duquel nous échangerons sur les enjeux et les conséquences de la retraite pour les femmes. Puis, le jeudi 10 mars sera réservé à «La place des femmes dans l'emploi».



Yolande Gaffié, Conseillère municipale et syndicaliste CGT

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

LA FEMME, UN SALARIÉ COMME UN AUTRE ?

La retraite est liée au salaire et au temps de travail. Trop souvent, les femmes ont des emplois précaires : CDD, intérim, temps partiel... Dans les entreprises de main d'œuvre, les femmes exécutent majoritairement les tâches subalternes et manuelles qui leur sont laissées, pour ne pas dire imposées. Au moment de la retraite, au niveau du Régime général, on constate 35 à 40 % de différence de rémunération par rapport aux hommes. Dans la tête des employeurs persiste l'idée que femme rime avec absentéisme. Il faudrait d'abord régler ce problème et ne pas faire de distinguo homme/femme, considérer le/la salarié(e) comme un individu. Au niveau syndical, il y a de la résignation : peur de mesures de rétorsion, longueur des procédures. Avant tout, les femmes tiennent à préserver leur famille mais elles osent quand même dire les choses.

LOGEMENT

TROUVER DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Parmi les projets à venir, le foyer des jeunes travailleurs va être réhabilité en résidence sociale composée majoritairement de petits logements, mieux adaptés à la réalité actuelle. Ainsi, deux studios deviendront un logement de plus de 30 m² (maître d'œuvre Domnis). Cette résidence abritera 65 studios plus 45 logements familiaux s'adressant à des familles

monoparentales ou des jeunes couples (28 T2, 8 T3, 7 T4). En effet, le parc social planifié il y a quelques années ne correspond plus à la demande. « C'est la volonté municipale d'adapter le logement social à l'offre en proposant une solution intermédiaire à des jeunes travailleurs, des personnes seules ou des familles monoparentales », souligne Gaétane Pinier, adjointe chargée du Logement.

LUDIVINE MOREL

INTERVENANTE SOCIALE
AU COMMISSARIAT DE CONFLANS*

La mise en place des travailleurs sociaux en commissariat remonte à la fin des années 80 afin de répondre aux difficultés rencontrées par les commissariats à traiter les situations sociales. Actuellement, dans le département, 7 travailleurs sociaux interviennent en commissariat (dont 1 en brigade de gendarmerie). « Il s'agit d'un travail de relais entre service de police et services sociaux. Accueil, écoute, accompagnement, orientation résumant mon activité », explique Ludivine Morel, en poste depuis mai 2008, qui juge son rôle complémentaire de l'action policière. Et d'ajouter : « Je reçois des gens qui viennent spontanément ou ceux dirigés par des services spécialisés. L'entretien est gratuit et anonyme. Souvent il faut analyser les problématiques sous-jacentes. » Sur son secteur, les principales interventions concernent les problématiques de couple 43 %, les situations de mineurs 29 % et les situations des personnes vulnérables 10 %.

En 2010, 142 dossiers d'Achérois ont été traités soit 21 % de son activité. À Achères, la problématique de couple

représente 61 % des dossiers dont 30 % de violences conjugales et 15 % de conflits conjugaux (8 % en 2009). La proportion de femmes reçues augmente (81 %) et les questions liées aux mineurs restent stables (11 %), l'aide aux parents en difficulté dominant toujours (40 % contre 34 % en 2009).

Ludivine Morel travaille aussi en partenariat avec la brigade locale de protection de la famille (BLPF créée à Poissy et Conflans) qui se charge notamment des violences intra conjugales.

* Circonscription de Police de Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Maurecourt.

« Les termes "violence à l'égard des femmes" désignent tous actes de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »
(Déclaration de l'ONU sur l'Élimination de la violence contre les femmes - 20 décembre 1993).

EN BREF

ASSOCIATIONS
D'AIDE AUX
FEMMES (78)→ Centre d'Information sur
Les Droits des Femmes et des
Familles (CIDFF)

Adresse postale : B.P. 1132 -
78301 Poissy Cedex
Accueil : 29, place des
Fleurs - 78955 Carrières/Poissy,
Tél. 01 30 74 21 01,
Fax : 01 30 74 85 15
Email : cidff78@club-internet.fr
Site : www.cidff78.org

→ SOS VICTIME 78

Procédures et Droits des Victimes
Tribunal de Grande Instance
3, place André-Mignot 78000
Versailles. Tél. 01 39 07 36 97.
Email : cl.sosvictimes78@free.fr
Site : http://www.sos-victimes-78.fr/

→ Le Mouvement Français pour
le Planning Familial (MFPF 78)

Accueil, information, entretien
sur la sexualité, la contraception,
l'IVG... 4, Chemin du Moulin 78720
Dampierre-en-Yvelines,
Tél. 01 76 99 06 52.

→ Service d'Accueil d'Urgence

Accueil des femmes avec enfants
victimes de violences conjugales
24h/24h.
AVVEJ- Stuart Mill
6, rue Montbauron 78 000
Versailles, Tél. 01 30 21 95 36.

→ Mille et Une Femmes

Ecoute-information
Maison de quartier du Vieux-
Conflans 4, place de l'Eglise 78
700 Conflans-Ste-Honorine.
1^{er} et 3^e vendredis de 14h à 16h, 4,
rue Paul-Brard. Tél. 06 50 33 13 87.

→ AJC (Association contre la
violence morale dans la vie
privée)

BP 134 - 78 312 Maurepas Cedex.
Tél. 01 30 51 48 56. •

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2011

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DE PRÉFIGURATION D'UNE INTERCOMMUNALITÉ

La Loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales prévoit les dispositions concernant le renforcement et la simplification de la carte intercommunale sur le territoire national, l'objectif visant à ce que l'ensemble du territoire soit couvert par des structures intercommunales à l'horizon de juin 2013. Aussi, au regard du bassin de la confluence Seine, Oise et Forêt, il convient d'engager dès à présent une réflexion sur la définition d'un périmètre intercommunal pertinent qui puisse mettre en exergue les atouts, voire les faiblesses des territoires à prendre en considération. Afin de créer un cadre d'études et d'échanges et d'élaborer une vision partagée dans les domaines de compétences à mutualiser, notamment en terme financier et d'aménagement du territoire dans l'intérêt des populations, il est proposé un projet d'association de préfiguration de l'intercommunalité afin d'établir des échanges et de réunir les communes membres (Conflans-Ste-Honorine, Poissy, Vernouillet, Morainvilliers, Médan, Villennes-sur-Seine, Maurecourt, les Alluets-le-Roi). **26 voix pour, 5 abstentions (groupe Énergie nouvelle pour Achères)**

LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE REPAS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à la délibération n°05 en date du 03 avril 2008, la Ville a confié le 21 juillet 2008 à la Société SOGERES l'exécution d'un marché à bons de commande ayant pour objet la fourniture et la livraison de repas en liaison froide et de goûters (lot 1) de produits laitiers et fromagers (lot 2) pour la restauration scolaire et périscolaire. Ce marché arrivant à expiration le 20 juillet 2011 et en vue d'assurer la continuité de ces prestations dans les meilleures conditions, le Conseil Municipal autorise le lancement de la procédure de passation et la signature

du marché à bons de commande, autorise le recours à la procédure d'appel d'offres ouvert et autorise la reconduction dudit marché par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans. Les prestations seront réparties en 2 lots : lot n°1 de 650 à 800 000€ HT pour 1 an ; 2,6 à 3,2 M€ pour 4 ans. Lot n°2 de 30 à 40 000€ HT pour 1 an ; 120 à 160 000€ HT pour 4 ans. **Unanimité**

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES RELATIVE À LA CONSTRUCTION DU 2^E COLLÈGE D'ACHÈRES

Le collège Jean-Lurçat situé sur la commune d'Achères accueille près de 950 élèves, Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) comprise. Conformément à la politique de réduction des effectifs engagée par le Département des Yvelines, le Conseil général des Yvelines a programmé la construction d'un second collège sur le territoire de la ville d'Achères, décision confirmée par délibération du 18 décembre 2008. Le coût prévisionnel de cet établissement d'une capacité de 500 places a été évalué à 19,5 M€. Par courrier en date du 4 janvier 2011, le projet de convention finalisé a été transmis au Conseil général des Yvelines pour être soumis à son assemblée délibérante. À l'identique, le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec le CG78 relative à la

construction du 2^e collège d'Achères. **Unanimité**

SIGNATURES DE CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAFY RELATIVES AUX STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF LOUIS-PASTEUR ET LES SOURCES ET FAMILIAL LES SOURCES

La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) est un organisme issu de la branche famille de la Sécurité Sociale. À ce titre elle développe localement l'action sociale familiale contractualisée avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) au travers de Conventions d'Objectifs et de Gestion (COG). Ces COG étant elles-mêmes l'application de la convention nationale signée entre l'État et la CNAF dans le respect des lois de financement de la Sécurité Sociale. Dans ce cadre, la CAFY a invité la ville d'Achères à formaliser sa relation partenariale au travers d'une Convention d'Objectifs et de Financement qui décline pour chacune des structures d'accueil de la petite enfance les objectifs et les conditions de son action et qui génère le versement d'une subvention de fonctionnement (Prestation de Service Unique) liée à l'activité réelle de chaque structure. La Convention d'Objectifs et de Financement couvrant la période comprise entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2010 étant arrivée à terme, une nouvelle convention doit être signée pour la période comprise entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2014. Les 3 structures concernées sont : les accueils collectifs des multi-accueils Louis-Pasteur et des Sources et l'accueil familial de l'ensemble des multi-accueils dénommé "Crèche familiale Les Sources". **Unanimité**

**Prochain conseil municipal
mercredi 30 mars 2011**

Les séances du conseil municipal sont publiques. Pour connaître l'intégralité des délibérations et consulter le compte-rendu détaillé des séances : mairie-acheres78.fr



UNE ÉNERGIE NOUVELLE POUR ACHÈRES

ACHÈRES AU XXI^E SIÈCLE

Les discussions sur le Grand Paris, le port d'Achères, les nouvelles infrastructures sont heureusement nombreuses parce que nécessaires... L'État, les collectivités, les professionnels vont, à un moment, décider de l'avenir de notre territoire.

Mais l'avenir d'Achères ne se joue pas seulement à cette échelle. Le quotidien des Achérois sera aussi conditionné par le regard qu'ils porteront sur leur ville. Notre groupe a toujours souhaité une densification maîtrisée et nous défendons ce point de vue avec constance et énergie mais aussi objectivité (nous soutenons les projets municipaux qui nous semblent adaptés à un développement équilibré de notre ville).

Conserver l'âme d'Achères, son côté "village" est un vœu partagé par un grand nombre de nos concitoyens. Pour cela il est important de garder un cœur de ville harmonieux.

Certes Achères n'est pas une ville historique, comme il nous a été dit, mais Achères a une histoire : ne la laissons pas disparaître sous les strates successives de l'urbanisation.

L'architecture contemporaine peut s'exprimer dans les nouveaux quartiers et sans mitage des quartiers pavillonnaires.

Attention à ne pas vouloir suivre à toute fin et en tous lieux les modes qui, par définition, sont éphémères...

D'autre part, nous réclamons depuis de nombreuses années un règlement de publicité pour "accompagner" l'implantation des enseignes et pré-enseignes sur notre commune. L'arrivée de nouveaux commerces démontre la nécessité d'un tel dispositif.

Nous attendons donc avec impatience les réunions de travail sur ce sujet.

Vous pouvez, chers Achérois, chères Achéroises, compter sur notre vigilance.

**Suzanne Jaunet, Marc Honoré,
Annie Debray-Gyrard,
Daniel Giraud, Magali Autret**

CONTINUONS ENSEMBLE

L'ÉDUCATION NATIONALE SACRIFIÉE, ÇA SUFFIT !

Le gouvernement programme la suppression de 16 000 postes d'enseignants à la rentrée 2011 ce qui fera 66 400 postes en moins depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy.

En Île-de-France, alors que les effectifs seront en hausse, 1 381 postes vont être supprimés (317 dans le 1^{er} degré, 946 dans le second degré et 118 postes d'administratifs). Les postes destinés notamment aux moins de trois ans, aux RASED et aux remplacements seront sévèrement rabaissés. En échange, les recteurs, transformés en chasseurs de tête, se verront attribuer une prime au mérite.

Et dans les Yvelines...

À la prochaine rentrée, 35 emplois en collèges seront retirés alors que les effectifs augmentent de 238 élèves. Les SEGPA où l'on prévoit 75 élèves de moins, perdront 14 emplois. Quant aux lycées, 118 emplois vont disparaître pour une baisse prévue de 730 élèves : soit un enseignant en moins pour 6 élèves !

Et à Achères...

L'Inspection académique a décidé de supprimer la section CAP petite enfance, créée en 2009, pour la transférer au lycée A. Bolland de Poissy. Et dans trois écoles élémentaires, nous redoutons déjà trois fermetures de classe alors que nous déplorons les effectifs trop élevés dans nos maternelles (de 28 à 31 élèves par classe). Cette saignée de l'Éducation nationale ne répond qu'à une double logique : la réduction effrénée des dépenses publiques utiles exigée par l'Union européenne et les marchés financiers et le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Ensemble, parents, professeurs, élus, refusons cette dangereuse remise en cause de l'école publique, laïque et gratuite !

**Le groupe de la majorité
municipale**

UN NOUVEL AVENIR POUR ACHÈRES

MIEUX CIRCULER ET STATIONNER À ACHÈRES

Dans les préoccupations quotidiennes des Achérois reviennent très souvent les questions de circulation et de stationnement et ce quelque soit le quartier. Un certain nombre de réalisations récentes ou à venir nous interrogent pour le court et le long terme.

En premier lieu, les travaux prévus de désenclavement des Plantes-d'Hennemont pour créer un accès vers le centre commercial du Grand Cèdre n'améliorent pas les conditions de stationnement. Ils peuvent inquiéter pour la sécurité des piétons vu le trafic engendré. Ensuite les nouveaux immeubles qui ont été réalisés près de la gare ont apporté aux riverains des difficultés pour se garer en raison du nombre de voitures ventouses qui squattent le parking gratuit de la gare RER d'Achères Ville. En centre-ville, l'état de la rue Stalingrad, l'artère principale de la ville, laisse craindre des erreurs d'architecture durables. Enfin, nous le constatons en commission urbanisme, les nouveaux immeubles qui poussent un peu partout à Achères et dont nous examinons les permis de construire, ne sont pas toujours dotés d'un nombre suffisant de parkings au regard des besoins des habitants, même s'ils répondent aux normes.

Projetons-nous demain ! Il y a un équilibre à trouver entre transports individuels et transports en commun dans Achères. Rappelons nos propositions de construire un parking souterrain en centre-ville et de demander le passage du tram-train de la tangentielle Ouest par les Champs-de-Villars et les Plantes d'Hennemont, au lieu de contourner Achères. Associées au développement de pistes cyclables et d'un nouveau plan de circulation, ces solutions sont pragmatiques, utiles pour les habitants. Leur coût peut être maîtrisé. Débattons-en.

**Daniel Lattanzio
et Cécile Clermont**
www.acheres2008.com

EN BREF

CCCA

STAGE DE
SCRAPBOOKING



Samedi 5 mars 2011, de 9h30 à 16h30. Lors de ce stage, vous apprendrez à réaliser une double page "reportage" sur le thème de votre choix. Pour débutants, initiés, confirmés. Tarif : 35€.

Info + www.ccca.asso.fr/stages/

CLOCA

BOXE ANGLAISE



La section boxe anglaise du Cloca dispose d'un nouveau créneau horaire de 14h30 à 17h. Placée sous la houlette de l'entraîneur Olivier Bonine, l'activité s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 18 ans.

Info + www.cloca.fr

BIBLIOTHÈQUE

KOLJA MICEVIC, AMOUREUX DE LA LANGUE FRANÇAISE



Photo: B&B Studio

Judi 10 février, l'écrivain Kolja Micevic a emmené les lecteurs de la bibliothèque dans un voyage "dantesque".

Yvon Le Men a d'abord rendu hommage aux poètes Edouard Glissant et Andrée Chedid, récemment disparus, en lisant un extrait de *L'intraitable beauté du monde* d'Edouard Glissant, et le poème *L'enfant est mort* d'Andrée Chedid. Il a ensuite présenté aux lecteurs Kolja Micevic, originaire de Bosnie-Herzégovine. Écrivain, musicologue, traducteur, Micevic a exprimé sa passion pour la langue française. Il a ainsi écrit huit recueils de poésie en français (*L'homme alarmé*, *Le petit testament bosniaque...*). Au cours de la soirée, Kolja Micevic a également parlé de son œuvre de traduction. Il a en effet traduit en serbe de très nombreux recueils de poètes français du Moyen-Âge à nos jours. Il est aussi l'auteur de la traduction en français et en serbe de *La Comédie* de Dante. Dans sa traduction, Kolja Micevic s'est attaché à respecter l'usage de la rime, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. L'auteur est ensuite revenu sur le parcours de Dante, qui à son sens n'a pas écrit une œuvre

spécifiquement italienne, mais d'une réelle dimension européenne. Kolja Micevic a lu à voix haute des extraits de *La Comédie*, ainsi qu'un poème d'Yvon Le Men, traduit en serbe. Après avoir répondu aux questions du public, il s'est ensuite volontiers prêté à la séance de dédicaces.

Judi 10 mars, la bibliothèque fera la part belle à la photographie : Yvon Le Men recevra en effet Roland et Sabrina Michaud, photographes professionnels, membres de l'agence Rapho à Paris. Roland et Sabrina Michaud s'intéressent à l'Asie et plus particulièrement aux civilisations de l'Islam, de l'Inde et de la Chine. Ils ont publié plusieurs reportages de presse et des livres de photographie, dont *La Chine dans un miroir* (Flammarion, 2009). La rencontre débutera à 20 heures. Les livres des auteurs sont disponibles à la bibliothèque.

Info + Réservation à la bibliothèque : sur place ou par téléphone au 01 39 11 22 95

ENFANTASTIQUES

BECAUSE I AM A GIRL



A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le 8 mars prochain, Les Enfantastiques chanteront "Because I am a girl" aux côtés de l'ONG Plan France Internationale. Pour interpréter et enregistrer cette chanson, Monsieur Nô a demandé aux jeunes filles "Enfantastiques" d'Achères qui ont déjà enregistré deux albums «Vive l'eau vive» et «Y'en a assez pour tout le monde» de reprendre du

service. Celles-ci, maintenant devenues "jeunes demoiselles" ont toutes accepté de participer à cette nouvelle aventure. La ville d'Achères et la salle de concert Le Sax ont une fois de plus apporté leur soutien technique à ce projet artistique, solidaire et humaniste. La chanson enregistrée et le clip, tourné à Achères (notre photo) dans la grande salle de concert, seront mis en ligne sur internet début mars.

LE SAX

LES GRANDS ORCHESTRES DE JAZZ

A l'occasion des rencontres professionnelles autour de la problématique de la diffusion des grands orchestres de jazz dans les salles de concerts et sur les scènes de musiques actuelles, Le Sax propose deux concerts :
 → **Andy Emler Mega Octet : jeudi 10 mars à 20h30.** Avec son laboratoire personnel, le MegaOctet, Andy Emler continue de marquer le paysage musical, tous genres confondus. Véritable catalyseur d'enthousiasmes et passionné

par l'improvisation, il distille son imaginaire sonore et lunaire.

→ **Surnatural Orchestra : vendredi 11 mars à 20 h 30.** Un orchestre polytrompé. Au menu : arrangements maison, compos à la carte, quartiers de bravoure, originaux sans origine en improvisations dirigées, dérangées, digérées...

**Info + Le Sax - 01 39 11 86 21
 ou resa.lesax@wanadoo.fr**

EN BREF

EXPOSITION

LE PLAISIR DE PEINDRE



Georges Falempin a obtenu le premier prix dessin/pastel à l'Académie des peintres de la vallée de la Seine à Triel-sur-Seine (novembre 2009) et le premier prix aquarelle au Salon Palette de Chanteloup-les-Vignes (février 2010).

Les 5 et 6 mars 2011, le peintre Georges Falempin exposera ses œuvres à la salle Bussières. Né à Pontoise en 1950, Georges Falempin a toujours aimé dessiner. Plus tard, parallèlement à son travail, il s'est adonné à l'aquarelle, au pastel et à la peinture à l'huile. Ayant suivi des cours d'art et des ateliers de création avec différents professeurs, la peinture fait partie de ses loisirs depuis une vingtaine d'années. Il avoue une préférence pour les sujets qu'il a photographiés. «*Ma démarche se veut toute simple. Je peins par plaisir. Mes tableaux sont selon mes humeurs. Mon défi : créer un instant magique où la paix et le calme sont omniprésents*», révèle le peintre amateur. Lui qui expose régulièrement dans quelques salons souhaite maintenant partager sa passion avec d'autres artistes. C'est pour cette raison sans doute qu'il a rejoint le collectif des peintres achérois. •

EN BREF

**CLOCA KARATÉ
MERCİ**

Les responsables de la section karaté félicitent tous les compétiteurs qui ont participé à l'interclubs kata qui s'est déroulé le 29 janvier dernier à Gargenville. Ouverte aux jeunes karatékas pratiquant depuis un an (mini poussins à minimes), cette manifestation a réuni une quinzaine de clubs de la région. •

**CLOCA SELF-DEFENSE
NUIT DES ARTS
MARTIAUX**

La section self-defense du Cloca organise, samedi 19 mars au gymnase de la Petite-Arche, la nuit des arts martiaux.

- Taekwondo (Corée) avec Richard Lowenski, 4^e dan, élève du grand maître Lee Kwan Young.
- Sanda (Chine) avec Cyril Rousseau, 6 fois champion de France et champion d'Europe.
- Penchak silat (Indonésie) avec Sébastien Veroult et le club d'Achères.
- Viet vo dao (Vietnam), capoeira (Brésil), boxe française.
- Canne de combat (en tenue d'époque).
- Jeet kune do, Kali (Philippines), MMA (mixed martial arts), Kick Boxing USA) par la section self defense. Et bien d'autres encore ! •

Info + À partir de 19 h 30

Entrée : 8€

TIR À L'ARC

**CAMILLE DUFEIL, SPORTIVE À LA TÊTE
BIEN FAITE**



Certains jeunes montrent des prédispositions pour un sport rapidement. C'est le cas de l'Achéroise Camille Dufeil, 13ans, qui, en 4 ans, est devenue championne départementale en salle de tir à l'arc. Portrait d'une archère douée. Camille Dufeil a découvert le tir à l'arc par hasard, pendant des vacances d'été. L'activité l'a séduite immédiatement. «*J'aimais bien ça et j'ai eu envie de pratiquer en club*», révèle la jeune fille. Elle démarre donc le tir à l'arc au Cloca, catégorie benjamine, il y a 4 ans. Elle se distingue rapidement au sein du club achérois : championne départementale en tir fédéral en 2009, seconde en tir FITA en 2010. Le 8 janvier dernier, à Poissy, elle devient championne départementale en salle dans la catégorie minime. Précisons que le tir à l'arc en ligne se décline en salle (cible à 18 mètres) et en plein air (2 compétitions : tir fédéral avec cible à 30 mètres, tir FITA avec cible à 50 mètres). Ses qualités d'archère la font remarquer de Gérard Cauchois, le président de la section, et, au milieu de sa deuxième année de pratique, le club lui achète un arc plus perfectionné. Un cadeau renouvelé à la fin décembre 2010 avec l'achat d'un nouvel arc haut de gamme en fibre de carbone (1300€). «*Il faut un certain temps pour être à l'aise*

car on s'habitue à son matériel», commente Camille. L'an passé, à Chennevières (94), Camille a participé à une détection régionale organisée par le comité d'Île-de-France. À cette occasion, elle a découvert le tir FITA. Cette sélection la soumet à des obligations : quatre journées d'entraînement et trois compétitions obligatoires. Elle s'entraîne actuellement à Achères et, tous les 15 jours, le dimanche au Technoparc. «*Concentration et mental sont les qualités indispensables pour être bon archer*», analyse la championne. Les 5 et 6 février derniers, Camille était inscrite au championnat régional en salle de Grigny (91). Une importante compétition qui retient les 24 meilleurs pour le championnat de France. La jeune Achéroise qui s'est classée cinquième se retrouve au 36^e rang national et, de fait, n'est pas qualifiée... Mais elle a d'autres cordes à son arc, si l'on peut dire ! Élève de 4^e au collège Jean-Lurçat, Camille Dufeil pratique également la danse et le badminton. Elle a aussi participé aux Enfantsastiques et, pendant les vacances de février, elle est partie 8 jours au Togo avec l'association Les enfants de Mission-Tové. Rien de tel qu'un grand voyage pour oublier les déconvenues de la compétition et repartir d'un nouvel élan.

CLOCA BASKET-BALL

LES FILLES, TOUTES À VOS BAKETS !



La Côte d'Opale, l'équipe de basket de Calais fera découvrir cette discipline le 9 mars prochain.

Le Comité départemental de basket-ball, le service des Sports de la ville et le Cloca vous invitent à participer à l'opération « Mairraines de Cœur » le 9 mars 2011. Lancée par la Ligue féminine de basket, cette opération, relayée par le comité des Yvelines, s'adresse aux jeunes filles. Une action à la fois sportive, citoyenne et sociale qui vise à faire découvrir le basket au plus grand nombre par le biais d'ateliers animés par des joueuses professionnelles. Et pour l'occasion, l'équipe la Côte d'Opale

Basket de Calais sera à Achères toute la journée pour prodiguer des conseils sur le jeu et sa technique et promouvoir les valeurs fondamentales du sport.

Initié en 2005 par la Ligue Féminine de Basket et soutenu par la Fondation du Sport, « Mairraines de Cœur » est un projet unique en France, qui n'existe dans aucun autre sport. Rendez-vous au gymnase de la Petite-Arche, mercredi 9 mars, de 10h à 12h pour les féminines de 6 à 12 ans et de 14h à 16h30 pour les féminines de 12 à 18 ans. Au terme de la journée, chaque participante se verra offrir un ballon de basket-ball.

Afin de faciliter l'organisation du planning de la journée, il est souhaitable de s'inscrire par avance soit au service des Sports (01 39 22 23 63), soit au Cloca (01 39 11 22 21), ou par mail directement auprès de la section : pfourets@voila.fr.



EN BREF

BMX

BRAVO LES VÉTÉTISTES !

Les 5 et 6 février derniers, les riders du Cloca BMX ont participé au Circle Cow 12, la première compétition internationale de l'année à Sevron [77].



Thomas Gunkel entouré d'Alex Jumelin (ancien champion du monde) et de Matthias Dandois (nouveau champion du monde entraîné par Alex).

→ Résultats

Catégorie Novice

Thomas Gunkel 1^{er} (1 an d'entraînement), Baptiste Gunkel 3^e (1 an d'entraînement), Mayrik Costa 4^e (2 ans d'entraînement), Alexis Durieux 5^e (6 mois d'entraînement)

Catégorie Expert

Renaud Meloni 4^e (1 an d'entraînement)

Catégorie Pro

Alex Jumelin 4^e.

CLOCA KARATÉ

2^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT DES YVELINES

Pour la 2^e année consécutive, le Cloca karaté a organisé le championnat départemental de kumité, le combat conventionnel du karaté, les 22 et 23 janvier derniers au gymnase de la Petite-Arche. Comptant pour le championnat de France, cette compétition a regroupé 400 karatékas dans les catégories minimes, cadets, juniors



Les filles aussi aiment bien en découdre sur le tatami !

et seniors (mixtes). Alfredo Capelas, président de la section karaté du Cloca, remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à l'organisation de l'événement de même que la municipalité (prêt de la salle), le service des Sports et le président de la section basket.

Anthony Mondor, Alexis Diana et Flavien Lammens, récompensés chez les cadets de -70 kg par José Da Silva, maire-adjoint chargé des sports.



Les adhérents ayant participé à chaque qualification le samedi et le dimanche.

EN BREF

TÉLÉVISION

PASSAGE AU NUMÉRIQUE LE 8 MARS



Le passage à la télé numérique implique l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Si vous n'êtes pas équipé pour le passage au numérique, vous ne recevrez plus les programmes TV (la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30 mars prochain). Vous devez équiper chacun de vos postes reliés à une antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique. Après le passage au numérique, vous devrez effectuer une nouvelle recherche et mémorisation des programmes car les fréquences de certaines chaînes auront été modifiées. •

Info + Tél. 0970 818 818
du lundi au samedi de 8 h à 21 h (prix d'un appel local)

PRÉVENTION

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !

→ Quelques conseils utiles pour protéger votre domicile

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...).
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Changez vos serrures si vous avez perdu vos clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

→ En cas d'absence durable

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
 Bureau de police d'Achères : 52, avenue Lénine, 01 39 22 23 00.
 Commissariat de Conflans : 01 34 90 47 57.

→ Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Avant l'arrivée des autorités protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur
- Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.
- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Composez le 17 ou le 112
- Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
- Opposition chéquier : 0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés : SFR → 10 23, Orange → 0 800 100 740, Bouygues Telecom → 0 825 005 700.

DÉNEIGEMENT

L'EFFICACITÉ AVANT TOUT !



La fin de l'année 2010 a été marquée par d'importantes chutes de neige qui ont causé de nombreux problèmes de circulation en Île-de-France. Achères a su faire face à ces intempéries en mobilisant l'ensemble de l'équipe du CTM, tous services inclus (Espaces verts, Voirie, Bâtiments, Maintenance, soit 35 agents). En tout,

140 tonnes de mélange sel-sable ont été épandus en décembre (équivalant à la saison complète 2009-2010) sur les chaussées et trottoirs (80 tonnes déversées entre le 1er et le 4 décembre!). Cela représente 30 000 € de fourniture (sel + sable). Ces interventions n'ont donné lieu à aucune location de matériel.

MUSÉE MAURICE-DENIS

EXPOSITION FOCUS SUR LA CARICATURE



en-Laye) a sélectionné dans ses collections une cinquantaine d'œuvres graphiques qui font la part belle à l'humour et à la caricature. Jusqu'au 15 mai, cette exposition-focus « Coups de crayons » vous présente des artistes qui ont exercé leur verve drolatique à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, un âge d'or pour la caricature. Animations, ateliers et conférences accompagnent l'exposition.

Info + Musée départemental Maurice-Denis 2 bis, rue Maurice-Denis 78100 Saint-Germain-en-

Laye. Tél. 01 39 73 77 87.

Courriel : contact@musee-mauricedenis.fr

À l'occasion du festival d'humour(s) en Yvelines Antigél, qui se déroule sur l'ensemble du département, le musée Maurice-Denis (Saint-Germain-

EN BREF

LYCÉE HORTICOLE

PORTES OUVERTES

L'aménagement du paysage, l'horticulture, le commerce horticole, l'agronomie, l'écologie, la fleuristerie ou encore le cheval vous passionnent... Rendez-vous le samedi 26 mars 2011 à la journée portes ouvertes organisée par le lycée horticole de Saint-Germain-en-Laye/Chambourcy. Ce sera l'occasion de rencontrer élèves, étudiants, apprentis, stagiaires, équipes pédagogiques et éducatives qui répondront à vos questions et vous informeront sur les formations proposées par l'établissement.

Info + Lycée horticole, Route forestière des Princesses 78100 Saint-Germain-en-Laye / 01 30 87 18 00 www.lyceehorticole.ac-versailles.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES (HORS-COMMUNE)

Amani Baudic - Luc Esnoux
- Lisa Ferreira - Chloé
Christine Guillermo - Nazim
Koukeche - Léanna Le Calvez
Da Costa - Mehdi Mazhoud -
Nahil Noufel - Akasha Orlando
- Andy Sanchez - Iris Seux
- Aaliyah Tavares - Andréa
Vergniol - Jade Vergniol.

MARIAGES

Rima Bougrida & Chawki
Miroux - Moincharifou
Mohamed Elhadji & Ali
Hamidou - Fatima Uruqi &
Besnik Selmani - Ophélie
Reveillon & Lyes Khelouat.

DÉCÈS

Jacques Cholloux (64 ans) -
Antoinette Lavadero (89 ans)
- Martine Noziere (53 ans)
- Monique Henry (70 ans) -
Manuel Francisco (84 ans) -
Maria Maro (88 ans) - Jacques
Pelle (57 ans) - Francis Lacost
(49 ans) - Marc Millet (83 ans)
- Danièle Laporte (65 ans) -
Roger Triadou (82 ans) - Albert
Guervenou (89 ans).

RAPPEL

AFFAIRES MILITAIRES

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1995. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

MOUVEMENT DE LA PAIX

UNE SOIRÉE DE PAIX ET DE SOLIDARITÉ

Le 4 février dernier, salle Boris-Vian, près de 150 amis ont participé à l'Assemblée générale du comité local du Mouvement de la Paix ou à la soirée de paix et de solidarité qui a suivi.

Un bilan des actions de l'année 2010 pour la paix et la culture de la paix a été présenté, les projets de l'année 2011 ont été proposés. Un débat très riche a eu lieu notamment avec les interventions des invités. Jacqueline Paumier, de l'ONG HAMAP, a expliqué la genèse et les activités de son association qui pratique le déminage des mines antipersonnel et des bombes à sous-munition et diversifie son activité en apportant une aide médicale et en informant et éduquant les populations. Lucien Badjoko a évoqué ses années d'enfant soldat au Congo et les drames vécus par les jeunes qui, comme lui, ont été enrôlés et, quand ils survivent, ont

les pires difficultés à rejoindre la vie civile. Fatimata Barry a relaté le drame vécu par de nombreuses jeunes filles de son pays, la Mauritanie, et les efforts qu'elle fait pour leur émancipation et leur libération.

Le verre de l'amitié et un repas fraternel préparés par les amis de «Solidarité Achères Haïti», un spectacle de danse effectué par deux jeunes frères de cette association, une animation culturelle avec notre ami Pierre Meige qui a chanté avec cœur et passion les œuvres de Boris Vian, Jean Ferrat et bien d'autres, ont clôturé cette soirée qui a permis aux amis de la paix et aux militants de prendre des forces pour, cette année encore, construire avec toutes les bonnes volontés, un monde plus juste et plus fraternel, un monde de paix.

Info + 06 63 00 84 61

DISPARITION

ALFRED RODEWALD, ARTISAN DU JUMELAGE



Alfred Rodewald lors de la célébration des 10 ans du jumelage.

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'Alfred Rodewald le 4 février dernier.

Né le 15 février 1931, Alfred Rodewald, ancien maire de Grosskrotzenburg (3 mandats, de juin 1968 à mai 1986) restera le symbole du jumelage entre nos

deux villes. Suite au terrible accident de la route survenu en juin 1971 sur la commune de Grosskrotzenburg où des sportifs achérois furent blessés ou tués, Alfred Rodewald et son homologue achérois, Roger Bélis, envisagèrent de fonder un jumelage en hommage durable aux victimes. Après plusieurs rencontres tant à Achères qu'à Grosskrotzenburg, ils eurent la joie de signer la charte du jumelage Achères-Grosskrotzenburg le 20 mai 1972 à Achères et deux jours plus tard à Grosskrotzenburg.

Alfred Rodewald vivait très retiré dans une maison de retraite à Kahl en Bavière. Il ne s'était jamais remis des décès de son fils et de sa fille, survenus à un an d'intervalle. Son enterrement a eu lieu le jeudi 10 février 2011.

HISTOIRE

LE LEGS AUX ROSIÈRES D'ACHÈRES

À la veille de la Première guerre mondiale, une Achéroise cède par testament une partie de sa fortune pour récompenser la jeune fille la plus méritante de la commune.



Joëlle et Danielle Legadec, rosières en 1973.

Il est ensuite décidé qu'un avis public soit affiché vers le 1^{er} avril afin de faire connaître aux intéressées le délai accordé pour s'inscrire en mairie, le Conseil devant statuer ensuite sur les demandes.

Sur proposition de MM. Delamare et Deschamps, en reconnaissance du legs fait à la commune par Mme veuve Pourlier-Cardaut, les élus décident, à l'unanimité des membres présents, que la voie projetée entre l'avenue Rigaud et le nouveau groupe scolaire (qui ne sera construit qu'en 1929) porte le nom d'avenue Cardaut-Pourlier.

Le 14 mai 1914, après avoir arrêté la liste des jeunes filles susceptibles de concourir à ce prix, l'élection passe au vote à bulletin secret. Les conseillers municipaux étant au nombre de 8, la majorité requise est donc de 5 voix. Les résultats sont les suivants : Germaine Grapton 4 voix, Gisèle Lécueilleur 2 voix et Madeleine Vignot 2 voix. Aucune des candidates n'ayant obtenu la majorité, il est procédé à un second tour de scrutin qui élit à l'unanimité M^{lle} Germaine Grapton. En conséquence de ce vote unanime, la lauréate recevra le jour de la Pentecôte 1914 le prix de 300 francs offert par Mme veuve Pourlier-Cardaut.

Le 1^{er} août 1914, à 8 heures 30, la séance du Conseil municipal est ouverte par le maire, Eugène Delamare, qui déclare la patrie en danger, donne connaissance des instructions préfectorales relatives à la mobilisation générale et ne doute pas que chacun fera son devoir. Il ajoute qu'il serait utile et urgent d'organiser, quand les mobilisés auront quitté leurs foyers, une garde civile locale ayant pour mission d'assurer la sécurité du pays et la sauvegarde des concitoyens.

Le 13 juillet 1916, Eugène Delamare explique que, suite à l'état de guerre, en l'absence de conseillers municipaux mobilisés aux armées, il n'a pas été possible d'attribuer le prix de la fondation Pourlier-Cardaut pour les années 1915 et 1916. Il ajoute que cette situation ne pouvant se prolonger, il y a lieu de désigner dès maintenant deux jeunes filles, une pour 1915 et une autre pour 1916. Il prie les membres présents de bien vouloir nommer les titulaires par vote. Le Conseil, après avoir arrêté la liste des jeunes filles susceptibles de concourir, passe au vote. Pour 1915, les 3 conseillers municipaux présents (les 5 autres étant "sous les drapeaux") votent au premier tour pour M^{lle} Marthe Moutiers qui recevra sous peu le prix de 300 francs attribué pour l'année 1915.

Considérant que le crédit affecté au paiement de cette somme ayant été annulé faute d'emploi au compte de 1915 et n'étant pas prévue au budget additionnel 1916, le Conseil demande à M. le Préfet de vouloir bien autoriser le maire à prélever ces 300 francs sur le crédit des dépenses imprévues du budget additionnel 1916.

Association « Pour la mémoire d'Achères »
20, rue du 8-Mai (porte 12)
et 8, rue Deschamps-Guérin Achères



CATHERINE ANDRIN-MARTINEZ

VIVRE POUR DANSER !

La danse country a le vent en poupe ! Aussi, quand une passionnée, professeur de danse à Achères, obtient un titre mondial dans la plus grande compétition du genre, cela risque de faire des émules ou, au moins, attirer plus d'amateurs. Catherine Andrin-Martinez est devenue championne du monde de danse country à Nashville début janvier 2011.

Catherine Andrin-Martinez est devenue championne du monde de danse country à Nashville début janvier 2011. Achéroise de cœur depuis 20 ans, Catherine Andrin-Martinez -Cathy Martinez pour la scène- enseigne la danse depuis pratiquement aussi longtemps au centre culturel (CCCA).

«J'ai débuté dans les "préfab" en succédant à Stéphanie Fugain», se souvient-elle. Dès 1990, elle crée une association, Kaleidanses, et propose des spectacles avec sa troupe. Diplômée de l'Académie des Maîtres de Danse Français en danse de société et sportive (latines et standards) et accréditée country NTA 3 (National

Teacher Association, 5 niveaux en tout), elle donne des cours de danse de salon, rock et claquettes. Elle se consacre à la country et à la line danse ces dernières années et baigne dans la compétition depuis 3 ans, d'abord en France les deux premières années. «*La scène me manquait. Par le biais de la compétition, je me suis remise en piste, justifie Catherine. Ce challenge m'oblige à évoluer et à progresser et, en fin de compte, cela profite à mes élèves.*» L'an dernier, elle enlève pour la 2^e année consécutive le championnat de France FFD section country et se classe première en France, Espagne et Écosse (2^e en Irlande) des compétitions internationales UCWDC (United Country Western Dance Council) en line classic Novice Silver (+ 50 ans). Début janvier, elle remporte le titre du mondial UCWDC 2011, catégorie Novice Silver, à Nashville (États-Unis) en terminant première dans toutes les danses (valse, west coast swing, chacha, charleston). Cette compétition, qui regroupait 18 pays, consiste à présenter 4 danses de 2 minutes, musiques et chorégraphies imposées, devant 12 juges internationaux. Une finale gagnée de haute lutte devant trois concurrentes, américaine, irlandaise et sud-africaine. Grâce à sa saison exceptionnelle, elle rafle également le championnat du monde par points. «*Mes projets pour 2011 ? Continuer !*» confie la championne qui analyse son parcours: «*je danse depuis toujours. Je suis passée par la danse classique, la danse de salon, le jazz, les claquettes, le folklore français, la danse de caractère, le flamenco... Je pratique aussi le rock n'roll, la salsa. Ce qui aurait pu sembler une faiblesse - la dispersion - est maintenant une force : il y a de nombreuses facettes dans la country. J'utilise mes acquis.*» Aujourd'hui, elle donne des cours au CCCA tous les mardis soir à une quarantaine d'élèves. Deux d'entre elles, achéroises, Véronique et Nathalie, ont décidé de se lancer dans la compétition. «*J'ai découvert la country grâce à Catherine et c'est un vrai plaisir. Le cours est motivant, commente Véronique. C'est une discipline à part entière avec en plus un esprit de groupe.*» À l'évidence, la passion pour la danse country de Cathy Martinez a fait des émules.

nfo + www.kaleidanses.net